



**- AVIS D'ATTRIBUTION -**

**1. Identification du pouvoir :**

SAINT-LOUIS Agglomération  
M. Alain GIRNY, Président  
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199  
68305 Saint-Louis Cedex  
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85  
Email: [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)

**2. Procédure :**

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

**3. Objet du marché :**

Réalisation de branchements particuliers et de petites extensions à raccorder sur le réseau d'assainissement - Période 2020-2022

**4. Classification CPV :**

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45 23 24 10-9	Travaux d'assainissement

La classification CPV est identique pour les trois lots de la consultation.

**5. Critères d'attribution :**

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix	60%
2	Valeur technique	40%

**6. Références de l'avis initial :**

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n° 19-149556 du 02/10/2019.



## **7. Attribution du marché :**

**Lot n°1 : 13 communes de l'ex-Communauté de Communes de la Porte du Sundgau : Attenschwiller / Folgenschwiller / Hagenthal-le-Bas / Hagenthal-le-Haut / Knoeringue / Leymen / Liebenschwiller / Michelbach-le-Bas / Michelbach-le-Haut / Neuwiller / Ranspach-le-Bas / Ranspach-le-Haut et Wentzwiller ;**

### **Titulaire :**

SCATP - SCOP SARL  
11, RUE DU CHAMP DES OISEAUX  
68730 BLOTZHEIM

### **Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 10 546,50 € HT, tel qu'il ressort des Détails Estimatifs (DE) correspondants aux branchements fictifs n°1 et n°2. Ce montant correspondant à la somme arithmétique des deux DE.

### **Date d'attribution du marché :**

Samedi 21 décembre 2019

**Lot n°2 : 10 communes de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Sierentz : Brinckheim / Helfrantzkirch (à compter du 01/01/2021) / Kappelen / Magstatt-le-Bas / Magstatt-le-Haut / Sierentz / Stetten / Uffheim / Wahlbach et Zaessingue ;**

### **Titulaire :**

TP Pays de Sierentz  
03, rue des Celtes  
68510 SIERENTZ

### **Montant des prestations :**

Pour un montant total simulé de 11 363,00 € HT, tel qu'il ressort des Détails Estimatifs (DE) correspondants aux branchements fictifs n°1 et n°2. Ce montant correspondant à la somme arithmétique des deux DE.

### **Date d'attribution du marché :**

Lundi 23 décembre 2019

**Lot n°3 : 7 communes de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Sierentz : Geispitzen / Kœtzingue / Landser / Rantzwiller / Schlierbach / Steinbrunn-le-Haut et Waltenheim.**

Déclaré sans suite par décision du 16/12/2019.



#### 8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés (lots 1 et 2) : Jeudi 19 décembre 2019

Pour le lot n°1, les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires du BPU, appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 30 000 € HT - Montant maximum : 800 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Pour le lot n°2, les prestations seront rémunérées sur la base des prix unitaires du BPU, appliqués aux quantités réellement exécutées, dans les limites suivantes : Montant minimum : 60 000 € HT - Montant maximum : 1 500 000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre.

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

#### 9. Date d'envoi du présent avis :

Vendredi 03 janvier 2020

